

Le pari des écoles de la deuxième chance

par Olivier Jospin,
président de l'école de la deuxième chance de Paris¹

Dispositif récemment reconnu par la loi, les écoles de la deuxième chance (E2C) se développent actuellement en France². Tournées d'abord vers les publics des quartiers en difficulté et s'adressant aux jeunes de 18 à 25 ans, elles cherchent à faire fonctionner un ascenseur social bien dégradé dans notre pays, alors que le système scolaire « libère » chaque année 60 000 nouveaux jeunes sans diplôme ni qualification.

À ces jeunes qui ont « raté l'école » ou que « l'école a ratés », il faut bien offrir des solutions... Et d'abord et avant tout lorsqu'ils sont eux-mêmes demandeurs.

L'originalité première d'une école de la deuxième chance, c'est d'impliquer étroitement le monde économique.

En effet, après Marseille en 1997, qui fut la première École de la Deuxième Chance créée en France, toutes les écoles s'appuient sur un partenariat public, pour l'essentiel les collectivités locales et territoriales, mais aussi sur les entreprises par le biais notamment – mais pas seulement – des chambres consulaires.

Car une E2C, c'est un projet social certes, mais aussi économique dans la mesure où elle cherche à agir sur une double contradiction, qui se révèle lourde de dangers. D'une part, il y a le risque que nombre des jeunes concernés ne réussissent jamais à intégrer le marché du travail. D'autre part, dans de nombreuses filières et métiers, les entreprises ne trouvent pas, ni qualitativement, ni quantitativement, les salariés qui répondent à leurs attentes. Ce dernier phénomène s'aggrave par l'effet de la courbe démographique. Avec les E2C, il y a donc une tentative pour aider des jeunes à

résoudre leurs difficultés pour accéder à l'emploi, et pour répondre à une demande des entreprises.

Pour une E2C, ce sera donc un indicateur de réussite que la grande majorité des jeunes accueillis rejoignent les métiers dits « porteurs », c'est-à-dire les métiers où l'emploi est disponible et où les salaires et les évolutions peuvent être plus favorables. Il s'agit là d'un principe de réalité. À quoi servirait en effet d'aider les jeunes de l'E2C à s'orienter vers des métiers dont l'accès est « embouteillé » et qui exigent des compétences et des qualifications qui sont, à cette étape, hors de leur portée. La palette des métiers en tension est, du reste, beaucoup plus large qu'on ne pense généralement et permet un véritable choix professionnel.

Le pari principal de l'E2C est précisément qu'elle puisse faire entrer dans les entreprises des jeunes à bon potentiel et, c'est le cas, en général. Ce n'est pas un pari stupide, car un jeune homme ou une jeune femme qui a décidé de « retourner à l'école » à 22 ans, qui travaille réellement pour retrou-

ver un niveau scolaire correct, qui grâce à l'alternance école/entreprise définit un véritable choix professionnel, et qui reste dans la structure huit à dix mois en moyenne... est un jeune à bon potentiel qui intéressera les entreprises... Car il a repris confiance en lui et il est capable de s'adapter à des situations complexes. Et puis, d'abord et surtout, il a choisi son métier et cela est décisif pour retrouver cette estime de soi et cette vitalité qui déclenchera les réussites ultérieures.

Encore faut-il que ces jeunes réussissent à s'intégrer dans l'entreprise, en comprendre les codes et le fonctionnement, qu'ils puissent travailler avec les autres, etc. C'est pourquoi l'E2C se voit aussi comme un lieu d'éducation. Certes, un lieu d'éducation pour des adultes et non pas des enfants, et qui implique de mettre en place un travail adapté qui permette que ces jeunes adultes comprennent mieux le monde dans lequel ils vivent et leur possibilité de s'y intégrer. Cette éducation sociale, professionnelle et citoyenne est prise en charge de différentes façons, par exemple, en créant des occasions de rencontres très variées (avec des personnes, des univers différents) qui mettent les jeunes en situation de sortir des cadres de référence restreints dans lesquelles ils évoluaient jusque-là.

On comprend que l'E2C souhaite établir un rapport avec les entreprises qui soit fondé sur un intérêt réciproque et où l'échange ne soit pas déséquilibré.

Comment une entreprise peut-elle intervenir pour s'associer à l'E2C ?

Elle peut :

- accueillir des jeunes en stage, participer à la vie pédagogique par des interventions dans l'école,
- embaucher des jeunes à la sortie de leur parcours (en emploi direct ou dans le cadre de contrats en alternance en cas de poursuite vers une formation professionnelle),
- soutenir financièrement la structure, notamment par le biais de la taxe d'apprentissage (barème) ou par d'autres moyens (fondations).

En un mot coopérer avec l'E2C sous les formes les plus diverses, et les plus adaptées à sa situation et ses besoins.

Ne pas laisser perdre ces énergies disponibles parmi la jeunesse, un tel objectif, même modestement au début, c'est un pari qui vaut le coup! n

1. Président de l'E2C Paris, qui vient d'ouvrir ses portes, Olivier Jospin a participé en 2001 à la création puis dirigé l'École de la deuxième chance en Seine-Saint-Denis, avant d'aider d'autres structures analogues à se créer.

2. Un «Réseau E2C France», dont le siège est à l'E2C de Chalons-en-Champagne réunit une vingtaine d'écoles en France.

E2C Paris,
3 rue de l'Est, 75020 Paris.
Téléphone : 01.43.15.15.30.

Réseau E2C France,
32, rue Benjamin Franklin,
51000 Chalons-en-Champagne.
Téléphone : 03.26.69.25.85